

Témoignages

JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE DR RAYMOND VERGÈS

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N°212586 - 79ÈME ANNÉE

L'urgence d'attribuer une Prime COSPAR 2, car les prix de l'alimentaire augmente de 1,6%



Les prix à la consommation augmentent de 0,3% en mai 2023 à La Réunion, rapporte l'Insee. Dans l'alimentaire, les prix augmentent de 1,6 %, après une hausse de 1 % en avril. Sur un an, la hausse s'établit à +2,9%. Cette hausse des prix impactent tous les foyers, et plus durement ceux aux plus faibles revenus. Raison pour laquelle, le Parti communiste Réunionnais propose une prime qui correspond à un équivalent de la prime COSPAR. "Ce COSPAR 2 n'est qu'un soulagement et pas un remède".

Selon les données de l'INSEE, en mai 2023, les prix à la consommation augmentent de 0,3% à La Réunion, après une hausse de 0,7% en avril. La hausse des prix en mai touche tous les secteurs de la consommation.

Les prix de l'alimentation et du tabac augmentent plus fortement qu'au mois d'avril, tandis que la hausse des prix des produits manufacturés et des services est moins marquée. Après une très légère augmentation en avril, les prix de l'énergie repartent à la baisse en mai.

Sur un an, les prix augmentent de 2,9% à La Réunion, soit nettement moins qu'en France (+5,1%), et moins qu'au cours des précédents mois. Les prix à la consommation augmentent de 0,3% en mai 2023 à La Réunion. La hausse des prix concerne tous les secteurs de la consommation, à l'exception de l'énergie.

Dans l'alimentaire, les prix ont augmenté de 1,6%, après une hausse de 1% en avril. Même les produits de premières nécessités augmentent : les œufs, l'huile, ...

De plus, les prix des produits frais augmentent fortement et enregistrent la plus forte croissance sur les 14 derniers mois (+8,4%). Hors produits frais, les prix des produits alimentaires poursuivent leur hausse, mais de manière un peu atténuée par rapport à avril (+0,6% contre +0,9% en avril).

Face à cette situation extrême, le Parti Communiste Réunionnais fait la proposition concrète, immédiate, d'attribuer, en urgence, aux plus faibles revenus, une prime qui correspond à un équivalent de la prime COSPAR. "Ce COSPAR 2 n'est qu'un soulagement et pas un remède", selon le communiqué du PCR.

Raison pour laquelle, le PCR propose par la suite de traiter la situation en deux phases. D'une part, une compensation de la vie chère pour les travailleurs laisser aux calculs de l'inter-syndicale, et d'autre part, un projet de développement global, fait par des Réunionnais pour des Réunionnais.

L'UE risque de ne pas atteindre ses objectifs climatiques à l'horizon 2030

Les ambitieux objectifs climatiques de l'Union Européenne (UE) pour 2030 ont « du plomb dans l'aile », a averti la Cour des comptes de l'UE, pour qui « peu d'éléments » prouvent que les actions et financements prévus seront suffisants pour les atteindre.

Le plan climat de l'UE prévoit une réduction de 55%, par rapport à 1990, des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030, assortie de gains d'efficacité énergétique et d'un objectif contraignant de 42,5% de renouvelables dans la consommation d'énergie.

Globalement, l'UE a atteint les objectifs climat et énergie qu'elle s'était fixée pour 2020. Cependant, « elle y est parvenue notamment grâce à des facteurs externes », tels que la crise financière de 2009 et la pandémie de Covid-19 qui ont réduit la consommation et les émissions de CO₂, a souligné la Cour dans un rapport.

« L'inquiétude plane ». « Nous n'avons trouvé que peu d'éléments laissant penser que les ambitieux objectifs 2030 donneront lieu à des actions suffisantes. Rien n'indique qu'un financement suffisant sera à disposition », a relevé l'institution basée au Luxembourg.

Dans son précédent budget 2014-2020, l'UE devait consacrer 20% au climat, mais selon les auditeurs, seuls 13% y ont été réellement dédiés. Désormais, l'UE s'est engagée à consacrer au moins 30% de son budget 2021-2027 à l'action climatique, soit 87 milliards d'euros par an.

Même si l'objectif est respecté, « ce montant représente moins de 10% du total des investissements nécessaires, estimés à 1.000 milliards annuels. Le reste devrait provenir de fonds nationaux et privés », a précisé le rapport.

Or, les données disponibles sur les besoins en investissements et sources de financement « ne suffisent pas à déterminer si les plans (climatiques) nationaux fournissent une base solide » en vue de 2030, a déploré la Cour.

De plus, « ces plans ne disent pas grand-chose sur la manière de combler l'écart (de financements). Nombre de signaux ne nous rendent pas optimistes, il est clair qu'il faut davantage d'efforts », a assuré l'auditeur, Lorenzo Pirelli, lors d'un point presse.

Le rapport a noté « le manque de transparence » en raison des « flexibilités » accordées aux États pour atteindre leurs objectifs nationaux. Or pour atteindre les niveaux cibles de 2020, plusieurs pays ont dû acheter des quotas d'émissions ou des parts d'énergie renouvelable auprès d'autres États qui avaient, eux, dépassé leurs objectifs.

Ainsi, en avril 2023, la France n'avait pas encore acheté les parts manquantes pour atteindre son objectif de renouvelables. La France est un cas unique dans l'UE.

La Cour craint également que « les plans nationaux ne sont pas suffisamment ambitieux » pour atteindre l'objectif collectif d'efficacité énergétique que se sont fixés les Vingt-Sept à l'échelle de l'UE.

Enfin, la Cour recommande de comptabiliser toutes les émissions de gaz à effet de serre générées par l'UE, y compris celles liées aux marchandises importées ainsi qu'au transport aérien et maritime. Si ces émissions étaient incluses, les émissions de l'UE augmenteraient d'environ 10% a estimé le rapport.

De fait, « l'UE doit se doter de processus efficaces de collecte de données et de suivi des progrès, pour que nous n'avancions pas à l'aveugle », a assuré Eike Karola Velten, de l'Ecologic Institute à Berlin, auteur principal du rapport.

**L'OMS-Europe s'inquiète d'un
manque d'intérêt
« Le Covid-19 n'a pas
disparu »**



L'OMS a déclaré le 5 mai que la pandémie de Covid-19 ne constituait plus une urgence sanitaire mondiale. Cependant, « même s'il ne s'agit plus d'une urgence de santé publique mondiale, le Covid-19 n'a pas disparu », soutient le directeur régional, Hans Kluge, lors d'une conférence de presse.

Il ne faut pas baisser la garde face au Covid, responsable d'un millier de morts chaque semaine en Europe, a prévenu le bureau européen de l'OMS. « Même s'il ne s'agit plus d'une urgence de santé publique mondiale, le Covid-19 n'a pas disparu », a déclaré le directeur régional, Hans Kluge.

L'OMS a déclaré le 5 mai que la pandémie de Covid-19 ne constituait plus une urgence sanitaire mondiale. « Près de 1000 nouveaux décès dus au Covid-19 continuent de se produire chaque semaine dans la région », a révélé ce dernier.

D'autant que « ce chiffre est sous-estimé en raison de la baisse du nombre de pays qui signalent régulièrement les décès dus au Covid-19 à l'OMS », a ajouté Hans Kluge, lors d'un point presse. Ce dernier presse les autorités d'assurer une couverture vaccinale d'au moins 70% de la population vulnérable.

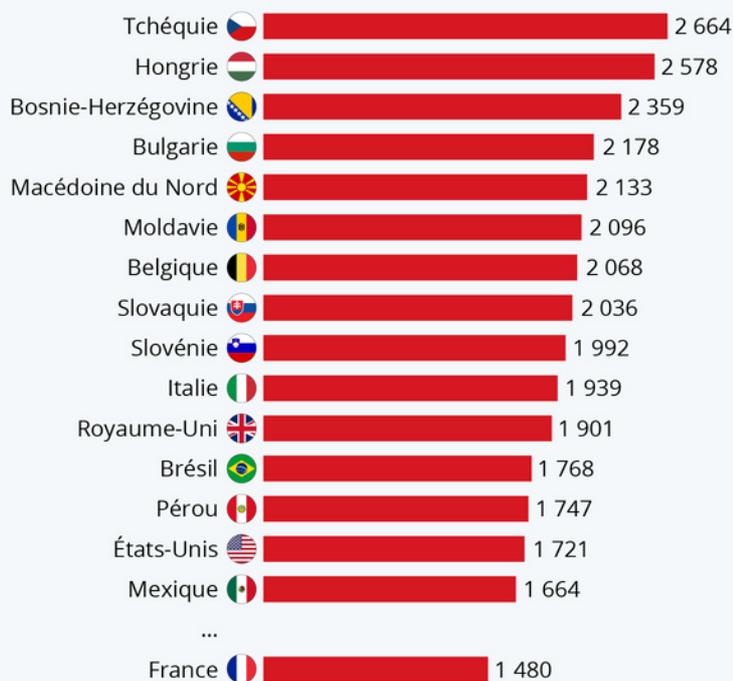
Selon le responsable onusien, c'est « une maladie complexe que nous connaissons encore très mal » bien qu'un Européen sur 30 a souffert d'un Covid long lors des trois dernières années.

D'après ces estimations, environ 36 millions d'habitants de la région, qui rassemble 53 pays et s'étend jusqu'à l'Asie centrale, ont certainement été touchés par un Covid long.

« Nous devons continuer à nous pencher sur les séquelles à long terme du Covid, telles que le Covid long (...) Celles-ci continuent d'avoir un impact profond sur la santé dans le monde entier et ne peuvent être laissées de côté », a souligné la responsable des situations d'urgence, Catherine Smallwood.

Covid-19 : où la mortalité est la plus élevée

Nombre de décès attribués au COVID-19 recensés par million d'habitants depuis le début de la pandémie *



* Pays de plus de 1 million d'habitants avec les taux les plus élevés (France : 20e). En date du 19 avril 2021.

Sources : Johns Hopkins University, Banque mondiale





Pour osinonsa konte, mé wi pran parti, assiréman. In mo é wi pran parti, in ton é wi pran parti galman.

Mézami mi yèmré zordi koz in pé avèk zot dossi lidéoloji bande mo kan wi pran azot dann in sèrtènn sityassion. Pars in mo lé pa inossan kan wi tiliz ali é si wi ékri dann in zoinal d'opinyon, wi doi méfyé lo mo wi ansèrv pars pétète li pé fé dir aou dé shoz wi vé pa dir: wi pé par égzanp irl avèk bande lou, alé oir wi vé pa.

Mézami alon rovni in pé dsu noute listoir: kan Paul Vergès la parti dann la klandèstinité pou évite fé arête ali pou soidizan in déli la prèss ké l'été pa in déli an franss, in pé la di Paul lé dann la klandèstinité é son bande zadvèrssèr-bande média anparmi-la di li lé parti an kaval. Alor suivan lo mo ou téi anploiyé, soi ou lété dann kan Paul Vergè soi ou lété dann kan son bande zadvèrsèr, mèm lo kan ofissyèl.

Nou va rovni sirman dsi sète afèr-la, mé alon anparl kékshoz na poin lontan la éspassé: kan l'ariv le lopérasion wumbushu é ké plizyèr group jenn la sèye anpèsh détrui zot kaz an boi sou tol bande média ofisyèl la di zot lété in bande délinkan é bande poliss an fass lété bande fors de l'orde. Astèr si ni réflèshi in pé: ou lé délinkan pars wi resst dann in kaz dopi étan né é wi défande ali konte sak l'aprè kass ali-la plipar d'tan san propoz aou épi oute famiye in mézon pou résté épi bande poliss i protèz bande zanzin d'shantyé l'aprè kassé-brizé é wi apèl sa bande fors dél'ord. Mé kèl l'orde sa ? Mi oi sa plito konm bande forss dézorde.

Mwin pèsonèlman mi oi pa lé shoz konmsa é sirèsèrtin mwin nora zamé anploye lo mèm mo vokabilèr : lo bande mo ofissyèl i tradui lo parti-pri bande média ofisyèl lé pou lo wumbushu donk pou lo kassaz bande mézon, épi pou mète déor bande moune na poin in sityassion régilyèr dsi lo poinn-vizé la politik lo gouvèrnman franssé.

Astèr alon parl lo banga : toulmoune i koné sa sé in l'abitassion tradissyonèl bande jenn dann mayotte, kan zot i sorte ladolèssans pou trape laz adult é kan in zoinalist i ékri la fine kass 250 banga-alé oir sé bande kaz bidonvil-mwin lé sirèsèrtin bonpé maoré lé riskab d'ète vékssé par in l'atak konte zot kiltir épi zot sivilizassion. Mi oi sa konm in kozman rassist par rapor banna.

Astèr alon di dè pti mo dsu lo ton in lartik :si par ébzante wi anploiyé in ton pozitif pou anparl la pozission méssyé Makron dsi la politik larzan dann lo monde antyé épi son sanzman possib, é si wi gnor lo zintanssion kashyété par son diskour- si wi oi pa sa konm in sinp déklarassyon pou bène bande viktime lo sistème larzan dsi lo plan mondyal ébin wi vé-wi vé pa, wi aporte delo dann son moulin alé oir lé pa sir ditou sak bande péi kapitalist va fé aprè an avoir kass lo koin. Wi di pa mèm shoz kan ou lé a dékouvèr ké kan ou lé kouvèr.

A bon antandèr, salu !

Justin

Témoignages

JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE DR. RAYMOND VERGÈS

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès

74ème année

Directeur de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau; 1947-1957: Raymond Vergès;

1957-1964: Paul Vergès; 1964-1974: Bruny Payet; 1974-1977:

Jean SImon Mounoussany Amourdom; 1977-1991: Jacques

Sarpédon; 1991-2008: Jean-Marcel Courteaud; 2008-2015:

Jean-Max Hoarau; 2015: Ginette Sinapin

6 rue du général Emile Rollad

B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

Tél.: 0262 55 21 21 - Email : redaction@temoignages.re

Site Web: www.temoignages.re

Tél : 02 62 55 21 21

Publicité: publicite@temoignages.re

CPPAP: 0916Y92433